Mairie de Vic la Gardiole
BP 615 34116 VIC LA GARDIOLE Informations au : 04.67.78.94.43 Fax : 04.67.78.92.55

TAXE DE SEJOUR 2015
Formulaire de déclaration

A RETOURNER A LA MAIRIE AVANT LE 15 OCTOBRE 2015. PAIEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC

DECLARANT
Nom : **Prénom :**
Adresse :
Code postal : **Ville :**
Tél :

ADRESSE DE LA LOCATION

CATEGORIE DE LOCATION
Campings ❒ Meublés de Tourisme classés ou labellisés ❒
Hôtels ❒ Chambres d'Hôtes ❒
Résidences de Tourisme ❒ Locations saisonnières ❒

TARIF UNITAIRE : 0.50 € PAR NUITEE ET PAR PERSONNE (A PARTIR DE 18 ANS)

PERIODES DE LOCATION ou D'OCCUPATION : 01/04/2015 AU 30/09/2015

Dates de séjour	Nombre de personnes logées	Nombre de personnes exonérées	Nombre de personnes soumises à la Taxe de séjour	Tarif par jour	Nombre de jours	SOMME ENCAISSEE
Exemple : 1 couple avec 1 enfant de 12 ans du 18 au 25 juillet 2015						
18 au 25 juillet	*3*	*1 enfant <18 ans*	*2*	*0,50 €*	*7*	*7 €*
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
				0,50 €		
			MONTANT TOTAL DES PERIODES			

A Vic la Gardiole le 2015 Signature